



LABORATOIRE DE TRAVAUX ROUTIERS : DE L'ÉVALUATION AU CHANGEMENT DE PRATIQUES !

Dr Céline ABRAHAM-DEBOOM

Médecin du travail – Pôle Santé Travail
Métropole Nord – Lille

Samuel CHOCHOY

Toxicologue – Pôle Santé Travail
Métropole Nord – Lille

Thomas FRANCHI GODIN

Toxicologue – Pôle Santé Travail
Métropole Nord – Lille

Introduction / Objectifs :

L'utilisation du perchloroéthylène est bien connue dans les activités de nettoyage à sec des textiles. Mais d'autres secteurs professionnels en utilisent aussi. Ainsi, dans un laboratoire de travaux routiers, les techniciens utilisent quotidiennement du perchloroéthylène comme solvant du bitume. Afin de favoriser la mise en place d'un plan de prévention, une évaluation du risque lié à l'exposition au perchloroéthylène a été réalisée.

Méthodologie :

Cette évaluation du risque a associé des études de poste dans chacun des six laboratoires de travaux routiers, au sein des

centrales d'enrobés de la région des Hauts-de France, des mesures de COV (composés organiques volatils) dans deux sites afin de déterminer les phases les plus exposantes et une évaluation de l'exposition interne des salariés par la réalisation de deux campagnes de biométrie avec dosage du perchloroéthylène sanguin pour chacun des techniciens.

Résultats obtenus :

Cette démarche globale et pluridisciplinaire d'évaluation du risque lié à l'utilisation du perchloroéthylène a permis une approche pédagogique pour les salariés et une aide de l'employeur dans sa priorisation des actions de prévention. La restitution, conjointement, à l'ensemble des salariés et à leur hiérarchie, a permis des échanges de pratiques et un dialogue entre ces salariés isolés dans leur laboratoire. Des mesures de réduction du risque ont rapidement été mises en place (baisse de la température d'étuvage, automatisation de certaines tâches, cloisonnement des espaces, etc.) et certains salariés ont modifié leurs pratiques professionnelles (arrêt du « sniffage » par exemple). L'employeur a aussi pris conscience du risque de dégagement de phosgène, qu'il ignorait.

Discussion des résultats / Conclusion :

La biométrie couplée à une analyse qualitative et quantitative des conditions d'exposition a permis d'améliorer la prise de conscience de l'employeur et des salariés et de proposer une prévention organisationnelle et technique.

L'entreprise, faisant partie d'un grand groupe national, a transmis notre rapport aux laboratoires de travaux routiers de la région Nord-Est. Nos préconisations sont ainsi aussi appliquées dans l'ensemble des laboratoires de la région.



Pour contacter l'auteur de cette communication : cabraham@polesantetravail.fr